

ENCOURAGER UNE CULTURE D'ÉQUITÉ

Objectifs et approches d'un programme commun pour soutenir l'action de la santé publique



ÉTABLIR DES BASES SOLIDES POUR PASSER À L'ACTION

1 *Renforcer le leadership en santé publique : en matière d'engagements et d'actions connexes.*

Le leadership en santé publique est l'une des pierres angulaires pour agir sur l'équité en santé. L'exercice d'un leadership soutenu favorise la mise sur pied et la continuation des initiatives.

2 *Accroître le soutien social et la volonté politique : pour investir dans les politiques visant à influer sur les déterminants sociaux de la santé et améliorer l'équité en santé.*

La volonté politique est un moteur d'investissements aux fins de mise en œuvre d'une vaste gamme de politiques publiques pour améliorer l'équité, tant dans le secteur de la santé que dans d'autres secteurs.

3 *Renforcer la capacité organisationnelle et systémique : pour agir sur les déterminants sociaux de la santé et améliorer l'équité en santé.*

La capacité des organismes et des systèmes de santé publique à agir sur les inéquités en santé est directement reliée à leurs capacités internes de cerner un problème et de mobiliser les ressources pour le résoudre.

Ce Programme commun pour soutenir l'action de la santé publique recense huit priorités pour améliorer l'équité en santé au Canada. Ces approches sont regroupées sous trois principaux thèmes — établir des bases solides pour passer à l'action; produire une bonne base de connaissances; collaborer avec des partenaires hors du secteur de la santé¹. Elles viennent en outre compléter les quatre rôles de la santé publique pour faire avancer l'équité en santé². Elles font écho aux trois principales recommandations de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'Organisation mondiale de la Santé : améliorer les conditions de vie quotidiennes; lutter contre les inégalités dans la répartition du pouvoir, de l'argent et des ressources; mesurer l'ampleur du problème et évaluer l'efficacité de l'action³.

La ressource s'adresse aux praticiens, aux décideurs et aux organismes de la santé publique.



PRODUIRE UNE BONNE BASE DE CONNAISSANCES

4 *Donner suite aux données probantes et renforcer la base de connaissances : pour soutenir l'action concertée.*

Donner suite aux connaissances et aux données probantes existantes en privilégiant les interventions qui s'attaquent aux causes profondes des inéquités en santé, et élaborer des systèmes d'évaluation solides qui tiennent compte des problèmes d'équité.

5 *Incorporer l'équité dans les méthodes de surveillance et de suivi et dans la production de rapports.*

Des données populationnelles cohérentes et de haute qualité permettent d'évaluer les tendances et les progrès réalisés en matière d'équité en santé. Cette évaluation donne de l'information sur les inéquités en santé, les déterminants de ces inéquités ainsi que les mesures et les stratégies existantes pour y remédier.

Servez-vous de cette ressource pour influencer les déterminants sociaux de la santé et améliorer l'équité en santé.



COLLABORER AVEC DES PARTENAIRES HORS DU SECTEUR DE LA SANTÉ

6 *Participer à des mesures multisectorielles à long terme : pour élaborer des politiques tant pour le secteur de la santé que pour les autres.*

Compte tenu de la nature interreliée et dynamique des déterminants sociaux de la santé, aucun secteur à lui seul (gouvernemental ou non) ne peut remédier de façon significative aux inéquités en santé. Les mesures qui catalysent et amplifient les actions menées par d'autres acteurs peuvent modifier la répartition des biens, de la richesse, du pouvoir et des ressources propices à la santé.

7 *Allouer des ressources et du temps à l'engagement communautaire et à l'autonomisation sur le plan politique.*

Les collectivités où il existe le plus d'inéquités sont celles ayant le moins d'accès au pouvoir et aux ressources. Un engagement soutenu et substantiel de leur part dans la prise de décisions et de mesures assure que l'on accorde à leur voix et à leurs expériences toute l'attention voulue dans les débats pour améliorer l'équité en santé.

8 *Plaider en faveur du changement en matière de politique et de structure : pour améliorer les déterminants de la santé en amont.*

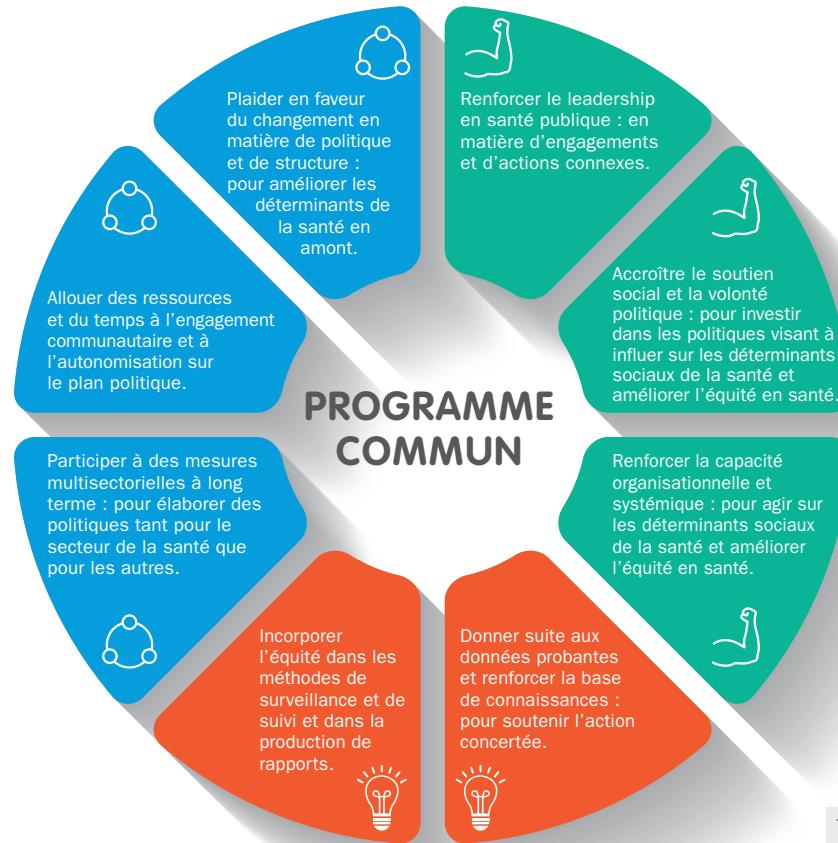
La santé publique est bien placée pour cadrer les problèmes, proposer des politiques et comprendre les obstacles et les catalyseurs politiques au changement.

Recommandations générales de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'OMS

1 Améliorer les conditions de vie quotidiennes – c'est-à-dire les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent.

2 Lutter contre les inégalités dans la répartition du pouvoir, de l'argent et des ressources, et mesurer les vecteurs structurels de ces conditions de vie quotidiennes - sur les plans mondial, national et local.

3 Mesurer l'ampleur du problème, évaluer l'efficacité de l'action – étendre la base de connaissances, donner au personnel la formation nécessaire en matière de déterminants sociaux de la santé, et sensibiliser l'opinion publique aux déterminants sociaux de la santé.



RÔLES

ÉVALUER ET FAIRE RAPPORT

Évaluer et faire rapport sur
a) la présence et l'incidence des inéquités en santé, et
b) les stratégies efficaces pour les atténuer.

MODIFIER ET ORIENTER LES INTERVENTIONS

Modifier et orienter les interventions et les services afin d'atténuer les inéquités, tout en tenant compte des besoins particuliers des populations marginalisées.

ÉTABLIR DES PARTENARIATS AVEC D'AUTRES SECTEURS

Conclure des partenariats avec d'autres organismes gouvernementaux et communautaires afin de déterminer des moyens d'améliorer l'état de santé des populations marginalisées.

PARTICIPER À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

Diriger l'analyse et l'élaboration des politiques et la revendication pour des améliorations en matière de déterminants et d'inéquités en santé, et collaborer avec d'autres organismes à cet effet.



National Collaborating Centre
for Determinants of Health
Centre de collaboration nationale
des déterminants de la santé

CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

Université St. Francis Xavier
Antigonish (N.-É.) B2G 2W5
Courriel : ccnds@stfx.ca
Téléphone : 902-867-5406
Télécopieur : 902-867-6130
Site Web : www.ccnds.ca
Twitter : @NCCDH_CCNDS

REMERCIEMENTS: Sume Nadumbe-Eyoh, Lesley Dyck et Connie Clement ont rédigé le présent document.

Le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé est hébergé par l'Université St. Francis Xavier.

Veuillez citer l'information contenue dans le présent document comme suit : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2017). *Encourager une culture d'équité : objectifs et approches d'un programme commun pour soutenir l'action de la santé publique – résumé*. Antigonish (N.-É.), Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier.

ISBN : 978-1-987901-65-8

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de l'Agence de la santé publique du Canada, qui finance le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé (CCNDS).

Les points de vue exprimés dans le présent document ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Agence de la santé publique du Canada. Une version électronique (en format PDF) du présent document est disponible dans le site Web du Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé à l'adresse www.ccnds.ca.

A PDF format of this publication is also available in English at www.nccdh.ca under the title *Nurturing a culture of equity: goals and approaches for a common agenda for public health action*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Agence de la santé publique du Canada. (2014). *Vers l'équité en santé : Approches canadiennes relatives au rôle du secteur de la santé*. [Internet]. Ottawa (Ont.) : ASPC [cité le 14 février 2017]. 46 p. Récupéré de www.who.int/social_determinants/publications/64-03-Towards-Health-Equity-FR-FINAL.pdf
- Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2013). *Le rôle de la santé publique dans l'amélioration de l'équité en santé : Parlons-en*. [Internet]. Antigonish (N.-É.) : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier [cité le 14 février 2017]. 6 p. Récupéré de <http://nccdh.ca/fr/resources/entry/lets-talk-public-health-roles>
- Commission des déterminants sociaux de la santé. (2008). *Combler le fossé en une génération. Instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé* [Internet]. Genève (Suisse) : Organisation mondiale de la Santé [cité le 14 février 2017], 252 p. Récupéré de http://whqlibdoc.who.int/publications/2009/7989242563702_fre.pdf?ua=1